



## La mort du hêtre pourpre

**Numéro 110 - automne 2009 - Paraît 4 fois par an**

Editeur responsable: L-C Lévy

tirage 1500 exemplaires - AHCVV: CP 3029 1211 Genève 3 - CCP 12-8533-8

Internet: www.ahcvv.ch adresse électronique: journal@ahcvv.ch

ont participé à ce numéro: Nathalie Magnenat-Fuchs (nmf), Doris Keller (dk),

Roman Juon (rj), Louis-Charles Lévy (lcl), Andrienne Soutter (as), Jean Spielmann (js).

## la poste boucle notre la case postale!

**Stupéfaits et indignés par la décision de la Poste de fermer notre case postale pendant les vacances sans nous donner aucune information nous avons écrit à la Poste suisse la lettre ci-dessous. A ce jour nous sommes toujours en attente des réponses aux questions posées!**

**Les problèmes et les dommages subits sont importants. La poste ne fait pas suivre notre courrier, elle retourne même les courriers qui nous sont adressés avec la mention "partis sans laisser d'adresse!" Ce qui est un mensonge, nous avons nos adresses privées chez le "responsable" des cases postales. Pas de nouvelles de notre compte de chèque et de tous les cotés l'on est surpris de constater que nous ne répondons plus au courrier qui nous est adressé!**

**Cette situation est inacceptable et nous cherchons encore les motifs de la fermeture de notre case.**

### RECOMMANDÉE

Concerne : case postale 3029 1211 GENÈVE  
Madame, Monsieur,

Récemment, nous avons été très surpris de constater ne plus pouvoir ouvrir notre case postale numéro 3029 avec notre propre clé.

Stupéfaits et à la recherche d'explications, nous apprenons par le préposé des cases postales que la nôtre a été fermée ! Nous sommes profondément choqués par la méthode utilisée pour en justifier la fermeture.

En effet, sur le document officiel présenté par le responsable des cases postales figurent les noms, adresses et numéros de téléphones des personnes qui avaient ouvert cette case il y a une vingtaine d'années. A la première ligne de ce document se trouve le nom et l'adresse de la présidente de l'époque soit Marie-France Spielmann qui n'a pas changé d'adresse ni de téléphone depuis lors. Je précise que cette ancienne présidente, signataire du document d'ouverture de la case postale n'est pas une personne inconnue dans notre quartier puisqu'elle siège au Conseil municipal dont elle a même été la présidente.

Mais, et c'est là ce qui est incompréhensible, le courrier concernant la fermeture de la case n'a pas été adressé à Madame

Spielmann, au 2, rue Calvin, mais à l'AHCVV 26, Grand-Rue, adresse qui a été ajoutée à la main sur le document officiel. Nous ne savons ni par qui et ni quand. Interrogés à ce sujet le responsable ne nous a fourni aucune explication.

**Par conséquent, tous les courriers adressés par le responsable des cases postales à cette adresse sont retournés à la poste, car la seule adresse de l'AHCVV est sa case postale !**

Cette situation kafkaïenne est inadmissible. En effet, nous estimons, et c'est la moindre des choses, que votre responsable aurait dû dès le début, soit consulter le document d'ouverture de la case (document en sa possession et qu'il nous a présenté), soit se renseigner auprès de la Poste afin de vérifier l'adresse de l'association, soit de demander l'adresse de son président actuel. Il aurait pu aussi déposer une information dans la case elle-même!

Nous avons alors demandé au responsable de rouvrir notre case. **Il nous a répondu qu'il n'en était pas question et que dans tous les cas cette case ne nous serait pas réattribuée !**

Nous ne vous cachons pas que cette décision va poser d'énormes problèmes à notre association. En effet, depuis plus de 20 ans,

## La fin du minibus?

Depuis plusieurs semaines cours un bruit qui malheureusement s'est concrétisé. Le mini bus de la ligne 36 pourrait disparaître. L'histoire est compliquée, ce serait la conséquence d'une décision du Conseil Administratif de la Ville de Genève de ne pas renouveler sa participation au financement de la ligne. En effet il nous a semblé comprendre que le financement de ces lignes de minibus relève à 50% des TPG et les autres 50% se répartissant entre le canton et la commune dans laquelle passe le minibus.

Or donc le Conseil Administratif de la Ville au moment du renouvellement de sa subvention a préféré y renoncer mettant du même coup en péril le maintien de cette ligne oh combien indispensable pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite résidant dans le quartier.

Car en l'absence de ce moyen de communication ces habitants du quartier ne peuvent plus aller faire leurs courses et resteront cloîtrés et dépendants d'une aide extérieure puisqu'il n'existe plus de commerces de proximité dans le quartier.

Il est dommage que certaines décisions politiques prennent en otages les franges les plus faibles et les plus vulnérables de notre population. Ces dernières apprécieront certainement à leurs justes valeurs ce genre de comportement d'élus dans lesquels ils avaient mis leur confiance.

Pour finir sur une note positive nous espérons que le canton et les TPG trouveront une solution financière qui permettra d'éviter une interruption du service.

Nous remercions aussi tous les chauffeurs de la ligne 36 pour la gentillesse et le dévouement dont ils font preuve.

(lcl)

## le hêtre pourpre a été abattu par les bûcherons communaux

A la fin de la semaine dernière, médusés, des habitants du quartier ont découvert le hêtre pourpre de la Promenade de l'Observatoire gisant au sol, coupé en plusieurs pièces ! Informé, le samedi après midi, j'ai cru que c'était une erreur d'information. Accouru sur place, quel choc ! Le hêtre avait été abattu. J'ai alerté les autorités municipales qui n'étaient pas au courant. Lundi les explications étaient enfin fournies. La sécheresse de l'année 2003 et un été sec, cette année, ont provoqué un assèchement de l'arbre, avec pour conséquences, le risque qu'une branche tombe sur un promeneur.

Le SEVE a donc décidé d'abattre le hêtre pourpre. La requête en demande d'abattage a fait l'objet d'une publication dans la FAO (feuille d'avis officielle) suivie, le 14 août de cette année, de l'autorisation. Sur le plan administratif il n'y a rien à dire. Personne n'a lu la FAO, personne n'a été informé d'une façon ou d'une autre. Cette pratique démontre que le système de communication est trop limité. Il aurait fallu que la requête soit affichée au bas du hêtre. Ceci aurait permis aux habitants d'obtenir plus de renseignements de la part du SEVE. Pourquoi ne pas avoir procédé à un arrosage soutenu ?

Lorsque les travaux de construction de la centrale des SIG ont été exécutés à proximité, il y a quelques années, le SEVE l'avait arrosé en permanence durant toute la période de construction. Cela avait permis de le maintenir en excellente condition physique. Lorsque l'on veut sauvegarder un arbre tel le marronnier de la Treille le SEVE lui pose une béquille. Cela dure depuis plus de 20 années.

Un arbre de l'importance du hêtre pourpre de l'Ancien Observatoire aurait dû faire l'objet d'une attention toute particulière même si on craignait qu'il y ait la nécessité de l'abattre pour des raisons de sécurité. Cet arbre était splendide, majestueux, immense. Il était aussi un monument historique. Grâce au hêtre pourpre le référendum pour empêcher la construction d'un parking avait été gagné.

Il faut savoir que Genève étouffée déjà par les problèmes de circulation construisait des parkings à tour de bras. Ceux de Cornavin et de la Plaine-de-Plainpalais avaient résisté aux référendums. Celui de l'Alhambra allait aussi être refusé par vote cantonal.

suite en page 2

la case 3029, 1211 Genève 3 est la seule adresse de notre association et cette adresse figure sur tous nos documents (journal, papier à entête, enveloppes, tampons, site internet, etc.)

Faut-il préciser encore que l'AHCVV, forte de plusieurs centaines de membres, est très active dans le centre-ville, qu'elle publie depuis 1980 un journal publié 4 fois par an et expédié aux membres par les services de la poste.

Vous trouverez ci-joint d'ailleurs un exemplaire du mois de juin 2009. Une caissette à journaux de notre association se trouve depuis plus de 20 ans devant l'entrée de la poste et des cases postales !

Notre association anime un site internet AHCVV.ch. Aussi bien le journal que le site internet comportent les adresses des responsables de notre association que seul le responsable des cases postales semble ignorer. Enfin, la case postale est utilisée comme adresse de retour pour les journaux non-distribués, service que nous payons régulièrement à la poste depuis plus de 20 ans.

A la lecture de ce qui précède, vous comprendrez pourquoi il nous faut absolument récupérer notre numéro de CP 3029. **Nous vous demandons formellement la réouverture de cette case dans les meilleurs délais.**

Par ailleurs, nous vous remercions d'avance de bien vouloir nous renseigner sur les motifs qui ont conduit le responsable des cases postales, Monsieur Roachat, de fermer la nôtre sans avoir eu une réponse de notre part; de nous préciser pour quelles raisons notre association n'en a pas été informée conformément à l'article 11 des conditions générales d'utilisation d'une case postale; de nous dire encore où sont passés les courriers qui nous étaient destinés notamment les relevés du compte de chèque postal. Comme exemple, nous vous adressons une copie du courrier électronique adressé à l'AHCVV par un évaluateur de la commission externe d'évaluation des politiques publiques auquel nous adressons une copie de ce courrier pour l'informer de la situation.

Nous ajouterons encore que la fermeture de notre case, en plus des problèmes qu'elle pose à notre association, irrite profondément nos membres et toutes les personnes qui ont eu connaissance de la situation et que nous ne manquerons pas d'en informer plus largement dans notre prochain Journal des Habitants qui sera distribué en septembre.

Dans l'attente de votre réponse nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

# l'abatage du hêtre pourpre

(suite de la page 1)

L’AHCVV avait décidé de s’opposer à la construction de parkings au centre ville, politique appliquée officiellement par les autorités. C’est la raison pour laquelle elle s’était opposée à la construction de celui de l’Ancien Observatoire. C’est en partie grâce au hêtre pourpre, symbole de cette campagne, que les électeurs et électrices de la Ville de Genève avaient dit NON.

La récolte des 4000 signatures s’était réalisée en 15 jours avec 4 personnes actives. Des artistes comme Dominique Appia, Robert Hainard, Aloïs, Huck Scarry et Vincent Carrard avaient offert gratuitement des affiches pour la campagne. Toutes les associations de protection de la nature WWF, Pro Natura, l’ATE et les partis de gauche (les Verts n’existaient pas à l’époque !) avaient participé à la campagne et à sa victoire, en 1981. Pour fêter l’évènement, l’AHCVV avait fait planter un jeune hêtre pourpre sur l’autre talus de la promenade.

Nous avons demandé au SEVE de garder les pièces du tronc pour les offrir à des sculpteurs, ce qui a été accepté. Nous demanderons aux autorités de mandater un sculpteur pour créer une œuvre significative qui mette en évidence les forces qui se sont battues pour libérer la ville de ses trop nombreuses voitures.

Le SEVE a installé deux panneaux pour expliquer les raisons de l’abatage et s’est engagé à replanter 2 hêtres pourpres très prochainement.

La brutalité avec laquelle un arbre aussi symbolique, aussi somptueux a été mis à terre, va certainement faire comprendre à nos autorités municipales qu’il ne faut plus agir de la sorte. Il leur faudra prévoir un système de communication beaucoup plus proche de la population ceci dans toute la ville y compris dans le domaine privé. Un arbre, comme un bâtiment, fait partie du patrimoine visuel, la population se l’approprie sentimentalement. La gestion des arbres doit tenir compte de cette dimension humaine. Combien de villes maintiennent leurs vieux arbres plus que centenaires tel le tilleul de Fribourg ? Genève la ville des plus beaux parcs du monde se doit de les protéger même si cela coûte cher.

Le Conseil municipal va devoir se prononcer sur une proposition du Conseil administratif de plus de 6 millions de francs pour la gestion des arbres en ville. Il faudra prévoir aussi des moyens pour entretenir certains arbres et les soigner quand cela est nécessaire. Même si l’on sait que le réchauffement de la planète posera beaucoup de problèmes à notre nature locale. Economies d’énergie, transport publics, déplacements à pieds, en vélos sont des solutions obligatoires. Le hêtre pourpre nous a fait gagner une bataille pour l’environnement.

## tribunal exit

suite

Dans notre dernier journal nous suggérons de déplacer le tribunal en le rapprochant de Champ Dollon !! l’article a eu son effet...La justice pénale est priée de déménager au Petit-Lancy ! C’est un début. La réforme de la justice en 2011 aura pour conséquence qu’il y aura plus de juges avec pour conséquence qu’il faudra plus de bureaux et de salles d’audiences. La voie est ouverte pour le regroupement des administrations, que ce soit le tribunal et les administrations. Il faut libérer les bâtiments de l’administration et les transformer en appartements. Si l’on observe la rue de l’Hôtel-de-Ville on s’aperçoit qu’elle sert de stationnement de déchargement de matériel pour les bureaux des administrations et ceci durant toute la journée. Ce n’est de loin pas une rue à priorité piétonne. Il fut une époque où l’AHCVV avait entrepris une action ayant pour but le déménagement des administrations cantonales et municipales de la Vieille-Ville hors du centre Ville. Notre démarche avait beaucoup plu aux habitants mais moins aux responsables politiques et aux cadres supérieurs. A voir comment les administrations sont obligées d’augmenter leurs effectifs, les autorités commencent à modifier leurs organisations. Actuellement les Conseillers d’Etat et les Conseillers et la Conseillère administratifs de la Ville se sont regroupés dans le cœur de la Vieille-Ville. Leurs administrations elles sont réparties en Ville à l’exemple des impôts et des travaux publics pour l’Etat et au 25 rue du Stand pour le département des constructions de la Ville. Alors encore un peu de patience.

# alhambra, alhambar, immeuble péliisserie-calvin

La Commission des travaux du Conseil municipal a commencé l’étude de la proposition du Conseil administratif pour la rénovation de l’Alhambra. Le coût des travaux pourrait se situer entre 24 et 31 millions de francs. Il y aurait une tendance à réduire la facture au dessous de 20 millions. Une chose quasi certaine est que l’Alhambar sera maintenu. Cet établissement devra fonctionner de façon autonome de façon à maintenir sa clientèle et surtout de la fidéliser. Le système actuel fonctionne depuis plus de 10 ans. Auparavant il y a eu deux gérants qui ont fait faillite parce que le bar servait aussi pour les spectacles. Lorsqu’il y avait un festival le bar n’était ouvert que pour les spectateurs ce qui avait pour conséquence que la clientèle retrouvait la porte du bar fermée. Nous reviendrons sur le projet lorsque la Commission des travaux sera plus avancée et organiserons une séance publique de présentation du projet.

Une autre proposition, soit celle qui consiste à construire un immeuble sur le périmètre occupé par l’actuel parking, a été transmise à la Commission de l’aménagement ! Pourquoi le Conseil Municipal a-t-il séparé les 2 propositions et les a-t-il envoyées dans deux commissions différentes ? mystère. Toujours est-il que la Ville souhaite relancer un xème concours. Il faudra alors se rappeler que l’initiative votée par les citoyens et citoyennes du canton prévoyait la construction de logements sociaux. A voir le prix des loyers dans la Vieille-Ville il est impératif de maintenir un équilibre de population de différentes classes sociales. Il fut un temps où une association ayant pour but de créer une coopérative avait planché sur un projet. Un dossier de plans avait été établi par un bureau d’architectes de notre association ! Le financement avait même été trouvé. Nous rappellerons cela à la commission lorsque nous serons convoqués.

## L’été indien !

Sur un plan climatique pas de doute, nous assistons à un magnifique été indien qui de plus est chaud. Quelle merveille, terrasses pleines, gens dans les rues.

Un plaisir que d’habiter dans le centre ville et de pouvoir jouir, juste en sortant de sa demeure, de tous ces plaisirs.

Domage que ce tableau idyllique ne soit trompeur et cache au visiteur d’un soir ou d’un jour la triste réalité de la vie au centre ville.

Depuis un certain temps j’ai l’impression d’avoir été projeté en arrière dans le temps, pour dire la vérité il y a environ quinze ans. En cette fameuse année 1994 qui vit apparaître la première mouture de l’arrêté définitivement adopté en 1998 et qui finalement régulait la circulation dans la Vieille Ville.

A cette époque le parking sauvage fleurissait et il était quasiment impossible de se garer à proximité de son domicile tant l’aflux motorisé des visiteurs était important. A peu de chose la situation vécue actuellement est la même.

A peu de chose, car à l’époque il n’y avait pas d’arrêté et donc pas de base aux amendes, or aujourd’hui il y en a un mais sans contrôle cet arrêté reste lettre morte et le soir quand on rentre il est de plus en plus difficile de trouver une place qui ne soit pas occupée par des visiteurs occasionnels du quartier.

Sans parler du trafic sans fin en zone piétonne de véhicule non munis du macaron adéquat.

Malheureusement la liste de récriminations ne s’arrête pas là. Il devient quasiment impossible de pouvoir s’arrêter et prendre l’air à la Terrasse Agrippa d’Aubigné les vendredi et samedi soir tant est forte la présence de bandes de plus en plus avinées et parfois plus agressives que normal.

L’absence d’éclairage, si fréquent, dans notre quartier et la disparition de la patrouille Rempart contrairement aux accords qui avaient été pris en leur temps renforcent ces situations et les sentiments d’insécurité qui en découlent.

En conclusion nous demandons la reprise de la patrouille Rempart ainsi qu’un plus fréquent contrôle sur le trafic au sein de la Vieille Ville et le respect si ce n’est total en tout cas partiel du parcage.

# les rues-basses ne mériteraient-elles pas d’être embellies ?

Les Rues-Basses sont, de façon continue, le lieu où tout le monde est quasiment obligé de faire ses achats car y sont logés presque tous les grands magasins de la ville. Ces rues sont aussi très fréquentées par la population de France voisine surtout en fin de semaine.

Les illuminations des dernières fêtes de fin d’année ont été un succès reconnu par tout le monde. Elles étaient créatives, nouvelles, merveilleuses. Passé cette période, nos rues ont retrouvé leur morosité et sécheresse coutumière : pas un seul arbre à part ceux des places de la Fusterie et du Molard; la décoration florale suspendue aux lampadaires. De plus, les terrasses des tea-rooms et cafés sont aménagées de façon minimale, sans aucune recherche esthétique; les bancs posés au compte goutte aux arrêts TPG sont occupés la plupart du temps par des personnes fatiguées qui ont besoin de se reposer.

Pourquoi la Ville n’inviterait-elle pas les commerçants à participer à la création d’aménagements floraux, à installer un mobilier urbain contemporain. Il fut une époque lointaine où le maire de Genève, Claude Ketterer, y avait exposé durant l’été des sculptures contemporaines ce qui avait provoqué des débats passionnants. A titre d’exemple les Villes de la France voisine et de certaines de nos communes ont fait des efforts de créativité florale et sculpturale remarquable. Alors que la commune fasse aussi un effort pour ses rues commerçantes !

## 20 magasins des rues-basses et de la pâtisserie menacés !

La vente de blocs d’immeubles commerciaux a pour conséquence que les petits commerces reçoivent leur congé ou sont menacés d’expulsion. Le but est de rentabiliser les immeubles rachetés en y installant des commerces plus grands et plus rentables. Combien de restaurants, de bistrotts, de cinémas même ont-ils déjà disparu. Notre association est solidaire avec les petits commerçants dans leur lutte pour empêcher leur disparition. L’Uniprix a disparu, le Radar et combien d’autres. A la rue du Rhône le café de Brentini, propriété de l’Hospice général, a fermé. Quelle décision étonnante ! La Ville ne peut donner que des préavis aux demandes d’autorisations de construire ou de transformer, car c’est l’Etat (DCTI) qui autorise. Elle donne des préavis très souvent négatifs dans le but de maintenir ces commerces. Mais il arrive que les demandes d’autorisation soient mensongères (cf. article «Bourg-de-Four») elle se fait embobiner et l’Etat suit !

Récemment, grâce à notre pétition au Conseil municipal qui a réagi avec vigueur, l’Alhambar a été sauvé et maintenu dans le système actuel dans le nouveau projet.

Nous devons absolument continuer notre combat pour maintenir ou pour rétablir un juste équilibre entre les commerces à prix accessibles et l’habitat. En effet, plus de 7000 personnes habitent dans le secteur de la Vieille-Ville ce qui représente une proportion de 4,5 % ce qui est énorme par rapport à Champel ou Onex qui se situent à 1,6 % ? Mais la lutte est rude, vu le manque de moyens financiers (le moindre recours coûte au bas mot Frs 800.-) notre seule ressource étant les cotisations de nos membres. Alors si vous voulez soutenir nos efforts inscrivez-vous à l’Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville AHCVV

# Bourg-de-Four

Au Bourg-de-Four, la plus ancienne et charmante place de la ville de Genève, passage obligé de tous les touristes, où les Genevois aiment rencontrer leurs amis, lire la presse et profiter du soleil, après la disparition des commerces de proximité, puis l’installation des boutiques de luxe, aujourd’hui s’installent les bureaux. Au 36, une arcade abritant déjà précédemment un bureau de vente d’appartements, est vide depuis deux ans. Juste en-dessous, alors qu’il occupe déjà le numéro 34, le Bien des Aveugles occupe une belle arcade avec sous-sol où logeait anciennement la Librairie La Joie de lire.

En remontant sur la place, au 25, Bourg-de-Four, un minuscule bureau toujours vide mais avec pupitre et photocopieuse et une enseigne Mirliflore, remplace une petite arcade de bric à brac. Plus haut, juste en dessous du Café du Bourg-de-Four, au 15, une très grande arcade traversante jusqu’à la rue Chausse Coq, accueille des bureaux avec salle de réunion. Lorsque je m’informe de quoi il s’agit, on me dit que c’est une galerie d’art. En fait la galerie se réduit à quelques anciennes radios posées sur des plots, dans la vitrine du côté du square. Il semble que l’entourloupe de Bucher et Moret fasse école : sous couvert d’ouvrir une galerie d’art à la place de l’antiquaire Galerie 5 il y a ouvert en 2005 ses bureaux de promotion immobilière. Et l’administration n’y voit que dalle. Est-ce les services de M. Pagani qui se font avoir et donnent abusivement un préavis positif, ou ceux de M. Mark Muller qui acceptent n’importe quoi ? \*

Fâchée, oui, et triste. Parce que ici on parle du Bourg-de-Four, mais ailleurs c’est pareil. Le Rond-Point de Rive désert le soir vous plaît-il ? Et celui de Plainpalais avec les sept vitrines noires de Foncia, agence immobilière ? On pourrait multiplier les exemples. Et le long du quai des Bergues il semble qu’il y ait trois immeubles contigus avec des vitrines aveugles, et...et...et... Il suffit de se promener un peu et d’ouvrir ses yeux pour observer ce phénomène. Toutes proportions gardées, c’est comme la question du réchauffement climatique : si on ne prend pas des mesures immédiatement, plus tard cela sera trop tard.

*\* Dans une lettre datée du 30 octobre 2006, en réponse aux associations du quartier qui dénonçaient le changement d’affectation de la Galerie 5, et la transformation des haubans, M. Mark Muller écrivait : «... ladite demande complémentaire a été déposée, puis préavisée favorablement, après quelques modifications du projet, par la CMNS. L’autorisation a ensuite été délivrée, le 29 septembre 2006. Lorsqu’elle sera en force, les requérants recevront l’ordre de modifier les quelques éléments qui, sur place, n’y sont pas conformes. » Depuis, nous n’avons observé aucune modification, ni correction sur les haubans. Quant au changement d’affectation. Rien non plus.*

## pétition : sur les pavés de la vieille-ville

Notre association a été reçue récemment par la Commission des pétitions du Conseil Municipal. Nous avons rappelé que notre association est intervenue à maintes reprises pour que la circulation soit revue et corrigée. La Vieille-Ville doit être aménagée en zone piétonne comme cela se réalise dans toutes les villes d’Europe. Pourquoi Genève est-elle une exception ? On attend toujours les bornes aux entrées de la Vieille-Ville, Saint-Léger, Tertasse. La Commission va établir un rapport après avoir décidé du sort de notre pétition. Enfin le Conseil Municipal votera et si la pétition est acceptée on ose espérer que la Vieille-Ville deviendra enfin plus accueillante.



## ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS



- Samedi 21 novembre : repas de quartier dès 20h sur inscriptions
- Mardi 24 novembre : soirée jeux pour les 10 - 13 ans  
18h15 - 20h30 petite restauration
- Vendredi 4 décembre : Fête de la Saint-Nicolas dès 16h  
dans la rue Chausse-Coq

## C'EST NOUVEAU ET PRÈS DE CHEZ VOUS

- COCKTAILS LITTÉRAIRES** : rencontre avec les bibliothécaires de la Cité  
autour d'un verre en parlant bouquins dès 15 ans  
Vendredis, 20 et 27 novembre à 17h30
- ACCUEIL LIBRE POUR LES 10 - 13 ANS** : goûter, billard, babyfoot, jeux  
mercredis de 16h30 à 18h
- DANSE ORIENTALE** (enfants de 8 à 12 ans) - mercredi 18h30 - 19h30
- CIRQUE POUR ADULTES** vendredi 19h - 20h15 école Ferdinand Hodler



Renseignements : MQ Chausse-Coq 6 rue Chausse-Coq



022 311 00 61 ou mq.chaussecoq@fase.ch

## Chronique d'une journée de centre aéré.

Le lundi 17 août, par une chaude matinée d'été, les enfants nous rejoignent sur le terrain de Clos Belmont; ils arrivent par groupes, accompagnés de leur parents, encore ensommeillés ou déjà tout excités à l'idée de se retrouver. La plupart connaissent le terrain et se ruent, qui aux tartines, qui sur les balançoires ou viennent raconter aux moniteurs leurs vacances et autres péripéties. Neuf heures et demie marque l'heure de la réunion où assis en cercle, nous faisons connaissance et discutons tous ensemble du programme de la semaine; des mesures à prendre contre la diffusion de la grippe ou des menus. Les propositions fusent, les grands réclament la piscine, des carbonara à midi. Ils insistent pour reconstruire des cabanes dans le bas du terrain. Certains se souviennent également des nuits que nous avons passées sur le terrain, couchant à la belle étoile. *Tous ces vœux seront exaucés durant la semaine.* Puis chacun repart qui vers les perles, les bd ou entreprennent de dessiner leur participation à la fresque collective qui ornara leur tee-shirt. Les grands disparaissent en bas du terrain avec bâches et poteaux de bambou. La distribution du repas nous réunira tous autour de la cuisine, puis nous mangeons avec les petits alors que les grands festoient dans les cabanes. Après un début d'après-midi tranquille, afin de combattre la canicule, nous sortons les gicleurs pour une aspersion générale. A seize heures, les glaces et les pommes remportent un vif succès... une balle assise et déjà «l'heure des mamans et des papas» annonce les retrouvailles.



### Assemblée générale "UN MANÈGE POUR TOUS"

Mercredi 18 novembre à 20 heures

à la Maison de Quartier Chausse-Coq  
6, rue Chausse-Coq  
1204 Genève



dès 20h30 discussion sur l'avancée du projet en présence  
d'un représentant de l'Etat et de la Ville de Genève

Pour mémoire, le Manège dans le quartier de la Vieille-Ville, sera un lieu qui accueillera une crèche, une ludothèque, une maison de quartier et disposera également d'un café-restaurant dans un espace offrant de multiples activités originales pour tous les âges.

## les résultats sportifs

Le 10<sup>ème</sup> tournoi de pétanque de Saint-Antoine a opposé, le samedi 13 juin, la fine fleur des boulistes du quartier et des environs. 20 équipes se sont sportivement affrontées sur la Promenade-Saint Antoine.

En finale, après d'âpres mênes, Alexandra et Manuel ont battu les vainqueurs de l'an passé, Julos et Paul.

internet: [www.ahcvv.ch](http://www.ahcvv.ch)

e-mail: [journal@ahcvv.ch](mailto:journal@ahcvv.ch)

www.ahcvv.ch & artistique  
PETITE ENFANCE

### Sous dessus dessous

parents / enfants

de 6 mois à 3 ans

Un atelier de musique et de chant pour les enfants de 6 mois à 3 ans et leurs parents. Offre un espace privilégié de découverte.

Programme: rituel, comptines, jeux de doigts, chansons, jeux de rôle, jeux de société, ateliers de fabrication de pupes de la semaine, ateliers de jeu, ateliers de jeu de rôle, ateliers de jeu de rôle, ateliers de jeu de rôle, ateliers de jeu de rôle.

Infos sur: <http://eveil-ge.ch>

Ces ateliers auront lieu dans notre institution  
les 24, 30 octobre et 7 novembre  
les 21, 28 novembre et 12 décembre  
les 30 janvier, 6 et 13 février

Les 3 séances - 9,- par participant, adultes et enfants

Les samedis matins:  
10h00 à 11h30 pour les enfants de 6 mois à la marche  
11h30 à 13h00 pour les enfants de la marche à 3 ans

Inscriptions:  
au secrétariat ou tél: 022 810 18 90  
ou [eveil.culturel@ape-ge.ch](mailto:eveil.culturel@ape-ge.ch)

www.ahcvv.ch & artistique  
PETITE ENFANCE

### Quarderond

enfants de 2 1/2 à 5 ans

exposition réversible

créée par Philippe Mingard

du 28 septembre au  
24 novembre 2009

<http://eveil-ge.ch>

022 810 18 90  
du mardi au dimanche de 11h à 18h  
du mardi: 14h30 et 15h45  
du mercredi: 14h30 et 15h45  
du jeudi: 14h30 et 15h45  
du vendredi: 14h30 et 15h45  
du samedi: 14h30 et 15h45  
du dimanche: 14h30 et 15h45

## Ludothèque centre et vieille ville

Dernières nouvelles mais bonnes nouvelles !  
Tout d'abord, signalons que nous avons passé pratiquement sans nous en apercevoir, le cap d'une année depuis le changement de structure de notre ludothèque. C'est un vrai bonheur que de relever le succès de notre association.

Le nombre de nos abonnés a doublé; toutes les activités, bricolages, animations, soirées jeux attirent toujours plus de monde. Réjouissons-nous de cette évolution.

Voici les horaires et le programme de cette nouvelle année scolaire;

### Heures d'ouverture tout publique

Mardi :	15h.00 à 18h.00
Mercredi :	9h.00 à 12h.00 15h.00 à 18h.00
Vendredi :	9h30 à 11h.30 - accueil des petits
Samedi :	9h.00 à 12h.00 - présence d'un adulte souhaitée

Les autres jours sont réservés aux associations

### Animations diverses et soirées jeux

Vendredi 27 novembre 2009	soirée jeux dès 20h.00
Mercredi 2 décembre 2009	
Mercredi 23 décembre 2009	bricolage
Mercredi 6 janvier 2010	
Vendredi 29 janvier 2010	soirée jeux dès 20h.00
Mercredi 3 février 2010	
Mercredi 3 mars 2010	
Vendredi 26 mars 2010	soirée jeux dès 20h.00
Mercredi 31 mars 2010	bricolage
Mercredi 5 mai 2010	
Vendredi 28 mai 2010	soirée jeux dès 20h.00
Mercredi 2 juin 2010	

Pour le comité de la ludothèque, Marianne Dubois, présidente.

### EVIL CULTUREL & ARTISTIQUE PETITE ENFANCE



### Quarderond

du 11 octobre au 22 novembre 2009

à la Madeleine des enfants

L'éveil culturel et artistique petite enfance de la Ville de Genève, mis en oeuvre par la Madeleine des enfants a le plaisir de vous présenter l'exposition réversible «Quarderond», une proposition de découverte artistique qui s'inscrit dans le thème «Le temps de s'art-musée».

Quarderond est un sol de dalles de lino naturel réversibles noir et blanc, une oeuvre au graphisme changeant qui convoque l'imaginaire Artiste Philippe Mingard

Renseignements au 022/810.18.90 et sur le site <http://eveil-ge.ch>



### Sous dessus dessous

Ateliers parents / enfants

L'éveil culturel et artistique petite enfance de la Ville de Genève, mis en oeuvre par la Madeleine des enfants, propose des séances d'éveil musical pour les tout-petits et leurs parents animées par l'espace musical. Un des deux parents, ou les deux, participent à l'atelier avec leur enfant

24, 31 octobre et 7 novembre 2009 21, 28 novembre et 12 décembre 2009 30 janvier, 6 et 13 février 2010

à la Madeleine des enfants

Les samedis matins par groupe de 3 séances uniquement

10h/10h45 pour les enfants de 6 mois à la marche  
et 11h00/11h45 pour les enfants de la marche à 3 ans

Les trois séances 9 frs par participant (adultes et enfants)

Renseignements au 022/810.18.90 et sur le site <http://eveil-ge.ch>



**Assemblée générale annuelle de l'AHCVV**

**jeudi 26 novembre 2009**

**A 20h00**

**Maison de quartier de Chausse-Coq**

L'assemblée débutera par une partie statutaire

Deux débats suivront sur l'avenir des projets de la Ville de Genève sur les thèmes :

**Les Plate-forme - quartier**

Présentation du projet de la Ville

par **M. Sami Kanaan**

Directeur du département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

**Gestion des Arbres de notre quartier**

par **M. Daniel Oertli**

Chef du Le Service des Espaces Verts et de l'Environnement (SEVE)

*Une verrée clôturera cette assemblée ouverte au publics.*

Le comité de l'AHCVV

**sortir du moyen âge sur la pointe des pieds... une ville à l'agonie**

Grande décision au Grand conseil lucernois l'après midi du 9 mars 2009

Une Motion déposée par Katharina Meile a été adoptée. Elle concerne la levée de l'interdiction de danser lors des jours fériés, plus précisément les dimanches de Pâques et de la Pentecôte, le jour du Jeune Fédéral, de Noël et le mercredi des Cendres ( dernier jour du carnaval!)

Une loi qui date de 1428! Et qui a fait l'objet de multiples discussions et décisions au parlement lucernois!

Ainsi durant une période l'interdiction de danser était limitée jusqu'au 1 septembre! puis la population était libre de danser durant l'automne. Durant une période l'interdiction de danser était complétée par une interdiction de faire de la luge!!!

Il y a même eu des levées d'interdictions, par exemple en 1945, des débats hautement politiques ont eu lieu à huis clos au Conseil d'Etat.

Des soldats américains en tournée touristique en Suisse logeaient dans des hôtels lucernois. L'office du tourisme a demandé au Conseil d'Etat de lever l'interdiction de danser pour ces vacanciers américains. Ce qui fut fait mais seulement pour le Kursaal! Et à condition que la population ne soit pas informée et que cette décision soit tenue secrète!!!

Le 9 mars 2009, Il s'en est fallu de peu que l'interdiction de danser soit maintenue. Les élus Bourgeois PDC et UDC en tête sont montés au front contre cette vague de débauche et de libertés.

Ce n'est finalement que par une voix d'écart 51 contre 50 que cette interdiction moyenâgeuse a été supprimée. (js)

Hier, je découvre que pas moins de six arcades sont occupées par des bureaux autour de la place du Bourg-de-Four. Aujourd'hui, je lis dans le Courrier qu'un cinéma indépendant de plus, le Broadway, dernier cinéma de quartier de la rive droite, va prochainement disparaître. Alors, permettez-moi ce coup de coeur à nos édiles. A grand tapage, vous nous concoctez incessamment des fêtes, des évènements, vous subventionnez des quantités de festivals, des journées de ci, de ça. D'accord, ces coup de fièvre sont bien sympathiques, mais ne font pas vivre une ville.

Une ville à l'agonie c'est une ville déserte le soir et la nuit après la fermeture des magasins comme dans les rues Basses. Où les arcades abritent des banques, bureaux de change, agences immobilières, ou autres bureaux, mais vide, comme le Rond-Point de Rive, une désolation.

Une ville malade c'est une ville où l'appât du gain de propriétaires et promoteurs immobiliers en a chassé les habitants pour y mettre des bureaux, où les vitrines borgnes attendent pendant des mois l'éventuel locataire, puis cachent des ordinateurs, imprimantes et photocopieuses et où les restaurants ferment le week-end parce que les employés de bureaux et fonctionnaires ont pris la place des habitants. Une ville que ses derniers habitants désertent à leur tour en fin de semaine parce qu'elle est devenue si triste et grise.

Une ville vivante c'est une ville avec des habitants qui se déplacent dans ses rues parce qu'ils y trouvent les commerces variés et les artisans dont ils ont besoin. Une ville où l'on connaît le pharmacien, le quincaillier ou la diététicienne. Une ville où les habitants se côtoient en été comme en hiver, où ceux d'un

même quartier se connaissent. Où les gens flânent, font du lèche vitrine, vont chercher leurs enfants à l'école, se reposent dans des parcs tranquilles et pas constamment colonisés par des activités festives.

Une ville où les gens vont au théâtre, au concert et au cinéma voir le film qu'ils ont choisi et qui reste à l'affiche plusieurs jours. Où l'on lit les journaux au bistro, se parle. Où les gens se déplacent à pied, à vélo, et en transports collectifs. Où les rares et indispensables voitures circulent lentement, sans mettre en danger et sans incommoder par leurs gaz et leur bruit les passants. Une ville où les plus âgés comme les plus jeunes ou les familles, les actifs comme les retraités trouvent les commerces de nécessité à proximité et se croisent.

(as)

**la suisse a pété un coucou!**

La Suisse désarçonne les observateurs, mais la France veille aux frontières. Depuis lundi 31 août, 8000 soldats suisses sont engagés dans un grand exercice de défense nationale sur le thème de «L'instabilité sociale». Anticipant le caractère fantasque de ses voisins. Paris vient de dépêcher cinq officiers pour une inspection des activités militaires helvètes. On n'est jamais trop prudent!

*Lu en première page du Canard enchaîné!*

Fondée en 1980, l'AHCVV a pour but de défendre la qualité de la vie.

Nous intervenons dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle.

Si vous voulez nous aider à défendre les intérêts des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville, merci de remplir ce bulletin d'adhésion et de l'adresser à:

**AHCVV, CP 2029, 1211 Genève 3**

**BULLETIN D'ADHESION**

**JE DESIRE DEVENIR**

**MEMBRE DE L'AHCVV**

Cotisation 2009: individuel Fr. 40.- famille Fr. 50.-  
apprentis, étudiants Fr. 20.-  
CCP 12-8533-8

**NOM:** .....

**Prénom:** .....

**Adresse:** .....



**Pétition**

**Au Grand-Conseil**

**et au Conseil municipal**

**POUR LE MAINTIEN DU MINIBUS**

**DE LA VIEILLE-VILLE**

**LIGNE 36**

Les personnes soussignées ont appris avec stupéfaction que les lignes de bus 32, 35 et 36 allaient être supprimées d'ici la fin de l'année 2009.

Elles sont notamment inquiètes que la ligne 36 qui dessert les quartiers de la Vieille-Ville cesse son activité. Elles estiment que cette ligne est une nécessité importante car elle est le seul moyen de transport pour les personnes âgées, invalides et à mobilité réduite.

Les personnes soussignées et l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville (AHCVV) demandent au Grand Conseil, et au Conseil municipal de poursuivre le financement permettant le maintien du minibus de la Vieille-Ville, qui fait chaque jour la preuve de son utilité.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

**Adresse de retour des signatures**

**[petition@ahcvv.ch](mailto:petition@ahcvv.ch)**

**Monsieur Louis-Charles LEVY - 12, rue Guillaume Farel - 1204 Genève**



**Tess**

le 28 mars  
au 24 Grand-Rue

**Aliya Sara**

le 8 septembre  
au 4 rue de la Tour-Maîtresse,